



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact :
Thierry Michel
Conseiller communal
Chef du Dicastère de l'administration,
de la santé et de la sécurité publique
Thierry.Michel@ne.ch
☎ 032 886 43 40

Cabinet collectif de Fleurier : l'équipe médicale est au complet

C'est toujours un plaisir et une fierté d'annoncer l'arrivée de nouveaux médecins, en particulier dans un contexte compliqué de relève médicale et de concurrence entre les régions. Le Conseil communal a ainsi l'avantage de confirmer que l'équipe du cabinet de groupe de Fleurier sera au complet avec l'entrée en fonction de trois nouveaux praticiens.

15 mois se seront écoulés depuis le lancement d'un partenariat public-privé. L'ouverture de la structure collective avait tout d'abord été annoncée avec l'arrivée d'un premier médecin pour le 1^{er} décembre 2015, suivi d'un deuxième le 4 janvier 2016.

Aujourd'hui, le cabinet collectif de la Villa Florius s'étoffe progressivement de trois nouveaux médecins généralistes :

- Dresse Monserrat PERMANYER, déjà active depuis le **lundi 9 mai 2016 (032 862 16 19)**.
- Dresse Bénédicte BEDOU, dès le **1^{er} juin 2016 (032 862 16 12)**.
- Dr Arnaud CLOTTE, dès le **1^{er} juin 2016 (032 862 16 10)**.

Le Conseil communal souhaite une chaleureuse bienvenue à cette nouvelle équipe et il lui adresse ses compliments.

Avec l'installation de 5 nouveaux médecins de famille, la relève médicale est en bonne voie d'être assurée. La population de la région



pourra ainsi bénéficier des services de généralistes dynamiques et expérimentés.

Le Conseil communal réitère également toute sa reconnaissance au couple Monique et Michel Parmigiani pour leur exceptionnel engagement en faveur de la relève médicale, d'autant plus important que la Villa Florius est devenu un pilier déterminant du dispositif sanitaire régional.

En y ajoutant le maintien de la polyclinique de Couvet et ses consultations spécialisées, le service des ambulances, le SMUR et le numéro d'appel 144, la sécurité sanitaire de la région repose sur de solides bases pour les années à venir.

L'arrivée de 5 nouveaux praticiens ne compensera toutefois pas complètement les prochains départs, raison pour laquelle il conviendra de rester attentif à l'évolution de l'effectif médical et c'est en étroite collaboration avec les acteurs de la santé, notamment la société de médecine du Val-de-Travers, que le Conseil communal souhaite anticiper les prochains défis.

Val-de-Travers, le 25 mai 2016

LE CONSEIL COMMUNAL

